



Refuser une mission

Par sand42430

Bonjour,

je travaille pour une entreprise qui fait partie d'un groupe de 4 entreprises.

J'ai un contrat entreprise et non groupe.

A 2 reprises cette année mon employeur m'a demandé de faire le remplacement d'une personne sur un poste qui n'a rien à voir avec le mien.

en février cela a duré 3 semaines, mais au retour du confinement j'ai assuré l'intérim pendant 5 mois, jusqu'à former le remplaçant de cette personne absente. j'ai accepté pour rendre service la 1^{ère} fois, et la 2^{ème} fois, mais aussi parce que l'activité sur mon entreprise était plus calme, et que je savais que le remplaçant arriverait bientôt.

La situation de mon entreprise est un peu ralenti et nous travaillons à 2 au lieu de 4 1 semaine sur 2. cette semaine je travaille, or vendredi la chef de production ou j'ai fait le remplacement m'envoie un mail pour me demander de la rappeler de toute urgence, tout cela pour me dire qu'il faut que je sois dans l'entreprise lundi afin d'accomplir une mission urgente.

Elle n'est rien pour moi hiérarchiquement, je lui dis non, que mon poste m'attend. J'appelle mon patron, qui ne valide pas la façon de faire, mais me demande de le faire.

Les 2 postes n'ont rien à voir, je suis assistante des ventes, l'autre est un poste de logistique et reappro, les 2 entreprises sont à 90kms l'une de l'autre, et je déteste ce boulot, j'ai d'ailleurs refusé le poste qui m'a initialement été proposé à moi. Ma question est, ai-je le droit de refuser de faire ce remplacement ou une mission quelconque. D'autant qu'aujourd'hui je me suis un peu accroché avec la chef de production.

j'en ai assez d'être délogé de mon poste à chaque fois qu'il y a un problème dans cette entreprise. Pardon pour le pavé, merci de m'avoir lu, et surtout pour votre aide, car l'inspection du travail est injoignable, c'est une catastrophe.

J'aimerais pouvoir dire non, stop, sans risque.